Immobilier parisien : Quand un défenseur des logements sociaux, lui-même ancien directeur d'une structure dans le secteur, dépose un recours contre la construction d'un immeuble à visée sociale … qui lui bouche la vue

02/02/2024 à 16h12



Des opposants à des projets immobiliers, on en compte une kyrielle. Mais celui qui nous intéresse n'est pas n'importe qui. **Il s'agit d'un directeur de cabinet d'un ancien ministre du Logement qui a aussi été à la tête d'une structure de logements sociaux et aurait mis en avant l'intérêt du bail réel solidaire (BRS), un dispositif qui sépare le terrain du logement et permet d'accéder à la propriété à des prix cassés, jusqu'à 40% inférieurs aux prix du marché.** Les acquéreurs deviennent propriétaires des murs mais pas du terrain qui reste aux mains d'un office foncier solidaire. Le directeur de cabinet conteste le projet de BRS sur le terrain de l'ancien

hôpital Saint-Vincent-de-Paul, dans le 14e arrondissement, mené par la Ville de Paris, après avoir souligné l'intérêt du BRS et même incité à sa création, avant même le lancement de ce dispositif.

Il suggérait pourtant dans des études et dans des interviews de créer des «*baux de très longue durée*», pour que «*les ménages modestes puissent acheter des logements sans avoir à payer le foncier*», ce qui correspond au BRS actuel. Aujourd'hui, il dépose un recours auprès du tribunal administratif contre le permis de construire du futur BRS. Il faut dire que ses fenêtres donnent sur le futur édifice composé de 7 étages. La hauteur du bâtiment qui s'élèvera à 24 mètres semble le rebuter. L'édifice sera plus haut que l'hôpital qui se trouvait là avant. L'ancien directeur de cabinet ne souhaite pas réagir et s'étonne même de «*ce genre d'investigation*», auprès du *Parisien* .

(…)

Le Figaro